

Envoi par courrier et par télécopieur : 450 474-6401

Québec, le 18 novembre 2009

Madame Lyne Talbot  
Ville de Mascouche  
3034, chemin Sainte-Marie  
Mascouche (QC) J7K 1P1

**Objet : Projet portant sur l'exploitation d'une cellule d'enfouissement de sols contaminés à Mascouche**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 9 et 10 novembre derniers à Mascouche, la commission chargée de l'examen du projet précité aimerait recevoir une réponse aux questions suivantes transmises par un participant :

- La Ville de Mascouche possède-t-elle un règlement sur les nuisances ? Le cas échéant, veuillez le déposer à la commission et indiquez-nous également comment le greffier de la Ville s'est-il assuré de la conformité du projet à ce règlement avant de délivrer le certificat de conformité du projet en avril 2008 ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 25 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission, au numéro de téléphone 1 800 463-4732, poste 423.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission